

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde*

*Service Eau et Nature
Unité de la Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Cellule Qualité des Eaux – Trame Bleue*

ARRETE SEN/2013/06/04-62

***Arrêté préfectoral portant inventaire des zones de frayères, de croissance ou
d'alimentation de la faune piscicole et des crustacés,
dans le département de la Gironde.***

Application de l'article L432-3 du code de l'environnement

**LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L432-3, R432-1 et R432-1-5 ;
- VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R432-1 du code de l'environnement ;
- VU l'avis du Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique en date du 18/03/2013 ;
- VU l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques émis lors de la séance du 10/01/2013 ;
- VU l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites émis lors de la séance du 05/02/2013 ;
- VU la consultation publique effectuée du 16/04/2013 au 07/05/2013 sur le site internet de la préfecture de la Gironde et les avis reçus ;

CONSIDÉRANT la nécessité de préserver, dans le département de la Gironde, les frayères des espèces : Chabot, Esturgeon européen, Truite fario, Vandoise, Lamproie de rivière, Lamproie de Planer, Lamproie Marine, Saumon atlantique et Truite de mer ;

CONSIDÉRANT la nécessité de préserver, dans le département de la Gironde, les zones de croissance et d'alimentation des espèces : Alose feinte, Grande alose, Blennie fluviatile, Brochet, et Écrevisse à pieds blancs

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE 1er : Inventaire « Liste 1 - poissons »

L'inventaire prévu à l'article R432-1-1-I du code de l'environnement correspond aux parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères des espèces : Chabot, Esturgeon européen, Lamproie de planer, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Truite fario, Vandoise, Saumon atlantique et Truite de mer.

Il est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté, annotées « 1 » dans la colonne « Liste ».

ARTICLE 2 : Inventaire « Liste 2 - poissons »

L'inventaire prévu à l'article R432-1-1-II du code de l'environnement correspond aux parties de cours d'eau ou de leurs lits majeurs dans lesquelles ont été constatées, au cours de la période des dix années précédentes, la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins des espèces : Alose feinte, Blennie fluviatile, Brochet et Grande Alose.

Il est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté, annotées « 2p » dans la colonne « Liste ».

ARTICLE 3 : Inventaire « Liste 2 - écrevisses »

L'inventaire prévu à l'article R432-1-1-III du code de l'environnement correspond aux parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisses à pieds blancs a été constatée au cours de la période des dix années précédentes.

Il est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté, annotées « 2e » dans la colonne « Liste ».

ARTICLE 4 : Définitions

Constitue une frayère à poissons au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée à l'annexe du présent arrêté, annotée « 1 » ou « 2p » dans la colonne « Liste ».

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée à l'annexe du présent arrêté, annotée « 2e » dans la colonne « Liste ».

ARTICLE 5 : Publication et consultation

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de la Préfecture de la Gironde pendant une durée d'au moins un an.

Dans un délai de 6 mois après publication du présent arrêté, une représentation cartographique des inventaires sera mise en ligne. Elle sera accessible depuis le site internet de la Préfecture de la Gironde. Ces supports cartographiques n'auront qu'une valeur informative et ne pourront, en aucun cas, prévaloir sur le tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 6 : Voie et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère en charge de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de quatre mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Bordeaux.

ARTICLE 7 : Exécution

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

Le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde, et dont une copie sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le

12 JUIN 2013

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Jean-Michel BIDEARRAX

ANNEXE à l'Arrêté préfectoral n° SEN/2013/06/04-62

INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE
LA FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Liste des espèces fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement

« 1 »	Liste 1 - poissons	Chabot ; Esturgeon européen ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario ; Vandoise	Inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce
« 2p »	Liste 2 - poissons	Alose feinte ; Blennie fluviatile ; Brochet ; Grande Alose	Inventaire des parties de cours d'eau ou de leurs lits majeurs dans lesquelles ont été constatées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de l'espèce au cours de la période des dix années précédentes
« 2e »	Liste 2 - écrevisses	Écrevisse à pieds blancs	Inventaire des parties de cours d'eau où la présence de l'espèce considérée a été constatée au cours de la période des dix années précédentes

La Dordogne du confluent de la Vézère au confluent de l'Isle

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Alose feinte ; Brochet ; Grande Alose	La Dordogne	Limite départementale, Rive droite : CASTILLON LA BATAILLE Rive gauche : SAINT AVIT SAINT NAZAIRE	Confluent de l'Isle, commune LIBOURNE	Pour le brochet, bras mort aux lieux dit ile aux oies le sablat, bras de Tricoston (lieu dit Peychart), bras lieu dit Gorre La Défuite, La bernède,
1	Esturgeon européen ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	La Dordogne	Limite départementale, Rive gauche : commune SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE Rive droite : CASTILLON LA BATAILLE	Confluent de l'Isle, commune LIBOURNE	
1	Lamproie de rivière ; Lamproie de planer ; Vandoise	La Gamage	Amont confluent Ruisseau du Pontet, commune BLASIMON	Confluent avec la Dordogne, commune SAINTE-FLORENCE	
1	Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Vandoise ; Lamproie de planer	La Lidoire	Limite départementale, commune GARDEGAN-ET-TOURTIRAC	Confluent avec la Dordogne, commune CASTILLON-LA BATAILLE	
2p	Brochet	Le Canaudonne	Lieu dit la Brède, Communes NERIGEAN et TIZAC DE CURTON	Confluence dans la Dordogne, commune MOULON	

La Dordogne du confluent de la Vézère au confluent de l'Isle

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau /milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Lamproie de planer ; Vandoise	Le Canaudonne	Limite départementale, Rive gauche : commune SAINT-AVIT-SAINTE-NAZAIRE Rive droite : CASTILLON LA BATAILLE	Confluent de l'Isle, commune LIBOURNE	Affluents : Canaudonne en aval du ruisseau de Font Bilane et son affluent le ruisseau de Ribeau en aval de la D.178 à Moulon
2p	Brochet	Ruisseau de Canterane et Estey Gréan	Ruisseau de Canterane = Pont D19 et Estey Gréan=confluence du ruisseau de Canteran commune SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS	Ruisseau de Canterane =Confluence dans l'Estey Gréan et Estey Gréan= confluence dans la Dordogne commune SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS	
2 p	Brochet	Parc de la pique	commune SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS		
1	Lamproie de rivière ; Vandoise ; Lamproie de planer	Ruisseau de l'Engranne, et ses affluents	Amont confluent du ruisseau de Gourmeron, commune FRONTENAC	Confluent avec la Dordogne commune SAINT-AUBIN-DE-BRANNE	
1	Lamproie de rivière ; Lamproie de planer	Ruisseau de l'Engranne et ses affluents	Amont confluent du ruisseau de Gourmeron Commune de FRONTENAC	Confluent de la Dordogne Commune de Saint Aubin de BRANNE	Affluent : R de Gourmeron, en aval du pont au lieu dit « Piquepoche »
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P5771132 et P5771110	Pont D128, commune GENISSAC	Confluence dans la Dordogne lieu dit le Pont, commune GENISSAC	
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P5771122 et P5771100	Confluence dans le cours d'eau sans toponyme P5771110, commune GENISSAC	Confluence dans la Dordogne lieu dit Gréguille, commune GENISSAC	

La Dordogne du confluent de l'Isle au confluent de la Garonne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	La Laurence	Pont voie ferrée, commune SAINT-LOUBES	Confluence dans La Dordogne, commune SAINT-LOUBES	Barrail de la Rivière, le Padouen
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P9031152 / P9031162 / P9031182 / P9031062	Pas de limites amont = fossé ceinturant un marais, communes SAINT LOUBES, SAINT SULPICE-ET-CAMEYRAC, IZON	P9031152 = confluence dans la Laurence, communes SAINT LOUBES et SAINT SULPICE-ET-CAMEYRAC	Barrail de la Rivière, le Padouen
2p	Brochet	Estey de Glaugelas	Lieu dit Martinat, commune IZON	Confluence dans le ruisseau de Canteranne, IZON	Barrail de la Rivière, le Padouen
2p	Brochet	Ruisseau de Canteranne			
2p	Brochet		Pont D115E5, commune IZON	Confluence dans la Dordogne, commune IZON	Barrail de la Rivière, le Padouen
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P9001082 et P9001092	P9001092 au lieu dit commanderie du Viaduc, commune ARVEYRES	Confluence dans la Dordogne, lieu dit Maison Neuve et Tabac la Capelle, commune ARVEYRES	Barrail du Grand Marais et Barrail de Monsieur de Cursol
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P5771042	Lieu dit Ridet connexion avec la Dordogne, commune LIBOURNE	Lieu dit Caillou confluence dans la Dordogne, commune LIBOURNE	Le Fond de Case
2p	Brochet	Estey Giraudeau	Lieu dit le Placot, commune ASQUES et SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE	Confluence dans la Dordogne, commune SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE	
2p	Brochet	Estey Verdun	La Virvée communes CUBZAC-LES-PONTS et SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE	La Dordogne, commune CUBZAC-LES-PONTS	
2p	Brochet	Ruisseau de la Virvée	Pont D137E6, communes CUBZAC-LES-PONTS et SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE	La Dordogne, commune CUBZAC-LES-PONTS	
1	Esturgeon européen ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	La Dordogne	Confluent de l'Isle, commune ARVEYRES	Confluence avec la Garonne, commune GAURIAC	
1	Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Vandoise ; Lamproie marine	Le Gestas, et ses affluents	Sources, commune LA SAUVE	Confluent avec la Dordogne, commune VAYRES	
1	Lamproie de planer ; Vandoise	Le Moron,	Confluent du Cotinet, commune PUGNAC	Confluent avec la Dordogne, commune BOURG	
2p	Brochet	Le Moron	Pont D249, commune PUGNAC	Confluence du Moron dans la Dordogne, Communes PRIGNAC-ET-MARCAMPS et GOURS	
2p	Brochet	Le Riou Long	Pont N137, commune SAINT-LAURENT-D'ARCE	Confluence dans le Moron, commune PRIGNAC-ET-MARCAMPS	Palus du Moron

La Dordogne du confluent de l'Isle au confluent de la Garonne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Vandoise	Canteranne	Confluent de l'Isle, commune LIBOURNE	Estuaire, commune GAURIAC	
2p	Brochet	Este la Vergne et cours d'eau sans toponyme P9021002	Extrémités amont des esteys communes LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY et SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE	Confluence dans la Dordogne, communes LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY et SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE	
2p	Brochet	Jalle de Dureteste et cour d'eau sans toponyme P9101112	Extrémités de la Jalle et du cours d'eau, Commune SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Confluence dans la Dordogne, Commune SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Les Palus
2p	Brochet	Jalle du Canard et cour d'eau sans toponyme P9101152	Extrémités de la Jalle et du cours d'eau, Commune SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Confluence dans la Dordogne, Commune SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Grand Marais
2p	Brochet	Ruisseau des Prades et cours d'eau sans toponyme P9021072	Route entre les lieux dit Graney et l'Oustau neuf, commune IZON	Confluence avec la Dordogne, commune IZON	La Palu de Vayres
2p	Brochet	L'Isle	Lieu dit Daugey, commune FRONSAC	Confluence dans l'Isle lieu dit Beaulieu, commune FRONSAC	Palus d'anguieux
1	Lamproie de planer	Ruisseau de la Virvée	Source, D670	Confluence dans la Dordogne	

La Dronne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau /milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2 p	Brochet ; Grande Alose	La Dronne	Limite départementale, commune LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES	Confluence avec l'Isle, commune COUTRAS	Comprend le contournement de l'îlot de Guillon
2 p	Alose feinte	La Dronne	Barrage de Coutras	Confluence avec l'Isle	
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	La Dronne	Limite départementale, commune LA ROCHE-CHALAIS	Confluence avec l'Isle, commune COUTRAS	
1	Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	Le Goulor	Limite départementale, commune LA ROCHE CHALAIS	Confluence avec l'Isle, commune COUTRAS	
1	Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	Le Chalaure	Pont de la D.674, commune LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES	Confluent avec la Dronne, commune LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES	
2p	Brochet	Ruisseau du Pinsac	Lieu dit la Gravière Confluence dans la Dronne	Confluence dans la Dronne commune CHAMADELLE	

La Garonne du confluent du Lot au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Bassin amont du Ciron et ses affluents	Sources et limites départementales, commune LARTIGUE	Confluent du ruisseau de la Clède, commune UZESTE	A l'exception des ruisseaux de la Bardine, de Bernos, de la Grave et du ruisseau De la Gorse
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Bassin aval du Ciron et ses affluents	Confluent du ruisseau de la Clède commune UZESTE	Confluent avec la Garonne, commune BARSAC	Les affluents depuis leurs sources : Le Baillon, la Hure, le Tursan, le Taris. Les affluents du Baillon : le R. de Cassehort Les affluents de la Hure : la Nère, R. Blanc
	Brochet		Sources de la Jalle, commune SAINT JEAN D'ILLAC	Confluence de la Jalle dans la Garonne communes BORDEAUX et BLANQUEFORT	
2p		La Jalle de Blanquefort			
2p	Brochet	La Jalle du Sable	Connexion avec la Jalle lieu dit Jallepont, commune le TAILLAN-MEDOC	Confluence dans la Jalle lieu dit l'Île, communes BRUGES et BLANQUEFORT	
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme (O9741052)	Connexion avec la Jalle du Sable au moulin de Baron, commune BRUGES	Confluence dans la Jalle aval lieu dit l'Île, commune BLANQUEFORT	Réserve naturelle Bruges
2p	Brochet	Le Saucats	D1113	Confluence du Saucats dans la Garonne, commune ISLE-SAINT-GEORGES	
2p	Brochet	Estey Mort	En amont de l'autoroute A62 au château de la Prade, commune SAINT-MEDARD-D'EYRANS	Confluence dans la rouille du Tronc, commune ISLE-SAINT-GEORGES	
1	Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ;	La Barboue, et ses affluents	Confluent du ruisseau de la Fontaine de Manine, Commune LANDIRAS	Confluence avec la Garonne, commune VIRELADE	
2e	Ecrevisse à pieds blancs	Lieu dit «Labescats» (affluent de la Bassanne)	Sources, commune SIGALENS	Pont de la D.9 à Aillias, commune AILLAS	
1	Lamproie de planer ; Lamproie marine	La Bassanne	AILLAS	La confluence de la Garonne	
2p	Brochet	La Carruade	Connexion avec l'Eau Blanche en aval du Moulin noir, commune CADAUJAC	Confluence dans la Garonne lieu dit Ferbos, commune CADAUJAC	
2p	Alose feinte ; Brochet ; Grande Alose	La Garonne	Limite départementale, commune BOURDELLES	Pont de Pierre commune BORDEAUX	

La Garonne du confluent du Lot au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau /milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Esturgeon ; Lamproie marine ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Vandoise	La Garonne	Limite départementale, commune BOURDELLES	Pont de Pierre commune BORDEAUX	
1	Lamproie de rivière ; Lamproie de planer ; Vandoise ; Chabot ; Lamproie marine	La Jalle de Blanquefort	Source, commune SAINT-JEAN-D'ILLAC	Confluent avec la Garonne, commune BLANQUEFORT	
1	Chabot, Lamproie de planer	Affluents de la Jalle (de Blanquefort)			Affluents ou sous-affluents : la Craste Neuve, R. d'Hestigeac, R. de Terre Rouge, de Bibey, R. de Boneau, la Berle de Captieux, R. de Guillard,
2p	Brochet	L'Arc	Départementale 114, commune PUJOLS-SUR-CIRON	Confluence avec le Ciron, commune PUJOLS-SUR-CIRON	
2 p	Bleynie fluviatile ; Brochet	La Vignague	Confluent du ruisseau de Gironde, commune SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE	Confluent du Dropt, commune MORIZES	
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Vandoise	L'Eau Blanche	A62 commune CADAUJAC	Confluent avec la Garonne, commune VILLENAVE-D'ORNON	
2p	Brochet	L'Eau Blanche	Moulin de la Tour, Commune LEOGNAN	Confluence de l'Eau blanche dans la Garonne, commune VILLENAVE D'ORNON	
2p	Brochet	Le Ferbos (09681082) en rive droite de l'Eau Blanche	Jonction avec le ruisseau la Carruade, commune CADAUJAC	Confluence dans l'Eau blanche en rive droite lieu dit l'île des Juifs, commune VILLENAVE-D'ORNON	
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme (09681112) en rive droite de l'Eau Blanche	Lieu dit La Loubeyre en connexion avec le rai de Carruade, commune CADAUJAC	Confluence dans le cours d'eau sans toponyme (09681092) lieu dit Escudeys, commune VILLENAVE-D'ORNON	
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme (09681092) en rive droite de l'Eau Blanche	A la jonction avec le cours d'eau sans toponyme (09681082), commune VILLENAVE-D'ORNON	Confluence dans l'Eau blanche en rive droite lieu dit Escudeys, commune VILLENAVE-D'ORNON	

La Garonne du confluent du Lot au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Vandoise	L'Eau Bourde	Source, commune CESTAS	Confluence avec la Garonne, commune BORDEAUX	
1	Lamproie de planer ; Vandoise	Le Beuve	Amont confluent du Rieutort, commune AUROS	Confluence avec la Garonne, commune SAINT-PARDON-DE-CONQUES	
2p	Brochet	Le Beuve	Confluence bras du Beuve en rive droite, Sans toponyme (09415021) Commune St Côme et Bazas	Barrage du Lac de la Prade	
2c	Ecrevisse à pieds blancs	Le Beuve et ses affluents	Sources, commune BAZAS	confluent du Rieutort, commune BRANNENS	Le Beuve en amont du Sauviac, ses affluents le Sauviac, et le R. de Birac et leurs affluents, les ruisseaux de Carpouleyre (affluents et sousaffluents), des Loupes, et de Saint-Martin
1	Lamproie de planer ; Lamproie de rivière	Le Brion, et ses affluents	Amont confluent du ruisseau de Brion, commune ROAILLAN	Confluent avec la Garonne, commune LANGON	
2p	Brochet	Le Ciron	Pont de la Madeleine, commune de Budos et Sauternes	Confluence dans la Garonne, commune BARSAC	Lit majeur
2p	Brochet	Bras du Ciron	Connexion avec le Ciron au lieu dit Colas, communes de BOMMES et PUJOLS-SUR-CIRON	Confluence dans le Ciron en amont de la voie ferrée, commune BARSAC	Lit majeur
2p	Brochet	Le Ciron	Pointe de l'île située entre les 2 bras du Ciron, communes Escaudes et Cudos	150 m en aval de la confluence du ruisseau du Barthos et du bras du Ciron en rive gauche, communes Escaudes et Cudos	Lit majeur situé entre les deux bras du Ciron / lieu dit le Cap Barthos
2p	Brochet	Le Ciron	90 m en amont de la confluence du ruisseau intermittent se jettant au bas du lieu dit Mounac, communes d'Escaudes et Lerm-et-Musset	280 m en aval de la confluence du ruisseau intermittent se jettant au bas du lieu dit Mounac, communes d'Escaudes et Lerm-et-Musset	Au bas du lieu dit Mounac

La Garonne du confluent du Lot au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Blennie fluviatile ; Vandoise	Le Dropt	Moulin de Labarthe, communes de Camiran et Les Esseintes	Confluence avec la Garonne, commune de Caudrot	
1	Lamproie de rivière ; lamproie marine ; Vandoise	Le Gat-Mort	Sources, commune SAINT-MAGNE	Confluent avec la Garonne, commune CASTRES- GIRONDE	
1.	Lamproie de planer	Le Gat-Mort et ses affluents	Sources, commune SAINT-MAGNE	Confluent avec la Garonne, commune CASTRES- GIRONDE	Affluents : la Nère, R. de Gravier, R. de Labadie, Fossé de Maisouau, Craze de Duluc, Craze du Bachot, R. du Treuil, R. de la Houm Sergente, R. de l'île, R. de Calenta, Rouille du Reys
2p	Brochet	Le Goua-Sec	Lieu dit Tout Vent au virage du ruisseau le Goua-sec, commune SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU	Départementale 12, commune SAINT- MICHEL-DE-CASTELNAU	
1	Lamproie de planer	Le Grand Estey	Source, commune LA SAUVE	Confluence avec la Garonne, commune LANGOIRAN	
1	Vandoise	Baupommé	Source, commune de CAUDROT	Confluence avec la Garonne, commune CAUDROT	
1	Vandoise, lamproie de planer	Pimpine	Source, commune de CREON	Confluence avec la Garonne, commune LATRESNE	
1	Chabot, Lamproie de planer	Galonchey	D120, commune de VERDELAIS	Confluence avec la Garonne, commune VERDELAIS	
1	Lamproie de planer ;	Les affluents du Beuve	Ruisseau de Sauviac, commune SAINT-COME	Confluent du Rieurtot, commune BRANNENS	Le ruisseau de Birac et ses affluents, les ruisseaux de Carponleyre, des Loupes et le ruisseau de Saint-Martin
2e	Ecrevisse à pieds blancs	Les affluents du Ciron	Sources, commune CAPTIEUX	Confluents avec le Ciron, commune LEOGEATS	La Gouaneyre, le r. de Lucmau et ses affluents, le Homburens et ses affluents Le Marquestat (ou «Font de la Lève»), la Nère, le Ruisseau du Moulin, le Sanson, le Ruisseau Blanc, le Thus, le Giscos.
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de Rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	Le Saucats, et ses affluents	Sources, commune SAUCATS	Confluent avec la Garonne, commune ISLE-SAINT- GEORGES	Affluent : R. de Brousteyrot

La Garonne du confluent du Lot au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	La Mouline	Fontbonne, commune LUDON-MEDOC	Grande Carrière, commune LUDON-MEDOC	
2p	Brochet	Ruisseau le gat-mort	Piste forestière lieu dit Gouilhousan, commune HOSTENS	Confluence dans le gat-mort en rive droite d'un cours d'eau sans toponyme (O9641120), commune SAINT-MAGNE	Marais du Cla (ENS CG33) et marais du Pas de Sticiens
2p	Brochet	Rouille du Barrail du Moulin	A sa jonction avec la Rouille de Pajas, communes de BEAUTIRAN et de AYGUEMORTE LES GRAVES	A sa confluence dans la Rouille de Boutric, commune d'ISLE-SAINT-GEORGES	
2p	Brochet	Ruisseau du Pont Castel	A sa jonction avec la Rouille du Barrail du Moulin, communes de BEAUTIRAN et de AYGUEMORTE LES GRAVES	Au chemin entre les lieux dit les Vignottes et le Bos, commune d'ISLE-SAINT-GEORGES	
2p	Brochet	Ruisseau de Bibey et ses affluents	Sources, commune SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Confluence dans la Jalle commune SAINT-MEDARD-EN-JALLES	
2p	Brochet	Ruisseau de Birac	route entre Majourie et Trazits, communes de GAJAC et SAINT COME	Confluence dans le Lac de la Prade, communes de GAJAC et SAINT COME	
2e	Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Brion et ses affluents	Source, commune BAZAS	Aval confluent du ruisseau de Nautot, commune MAZERES	
2p	Brochet	Ruisseau de la Fure	Confluence du ruisseau Blanc, commune SAINT-LEGER-DE-BALSON	Confluence dans le Ciron commune NOAILLAN	
1	Lamproie de planer vandoise	Ruisseau de l'Éuille	Confluent ruisseau de la Forêt, commune TARGON	Confluent avec la Garonne, commune CADILLAC	
2p	Brochet	Ruisseau de Saint-Cricq	Lieu dit le Merle, commune CERONS	RD 1113 commune CERONS	
2p	Brochet	Ruisseau du Thus	Départementale D932 E8, commune GISCOS et ESCAUDES	Confluence avec le Ciron, commune GOUALADE	
2p	Brochet	ruisseau le Tursan	Départementale 114, commune PUJOLS-SUR-CIRON et BUDOS	confluence avec le Ciron, commune PUJOLS-SUR-CIRON	
2p	Brochet	Ruisseau des Houtettes	Lieu dit le Merle, commune BARSAC	Confluence dans le ruisseau de Saint-cricq en amont de la voie ferrée, commune CERONS	
2p	Brochet	La Gargaïlle	Lieu dit Brouquet, commune ILLATS	Lieu dit Condrine, commune d'ILLATS	

La Garonne du confluent du Lot au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	Estey du Maine	Extrémité de l'Estey en amont de la D113, commune d'AMBES	Confluence dans la Garonne, communes d'AMBES et SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	Grand marais
2p	Brochet	La Jalle de Gérayme et Jalle de Duretteste	Extrémité de l'Estey au pont de la D113, commune SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	Confluence dans la Garonne, commune SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	Grand marais

La Leyre

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	La Leyre	Limites départementales, commune BELIN-BELIET	Bassin d'Arcachon, commune BIGANOS	
1	Lamproie de planer	La Leyre, et ses affluents	Limite du département commune BELIN-BELIET	Bassin d'Arcachon, commune BIGANOS	
2p	Brochet	La Grande Leyre	Limite départementale Landes-Gironde, BELIN-BELIET	Confluence dans le Bassin d'Arcachon, BIGANOS et LE TEICH	Lit Majeur de la Grande Leyre
2p	Brochet	Ruisseau Moun Estey	Source (pont D650), LE TEICH	Confluence dans le bras de l'Eyre, LE TEICH	
2p	Brochet	Ruisseau de Leygat	Source, BIGANOS	Confluence dans la Grande Leyre, Lieu dit Les Culets BIGANOS	Lit Majeur du Leygat
2p	Brochet	4 affluents sans toponyme en rive gauche de la Grande Leyre entre la Craste Banyre et le Ruisseau de Landet (S2271090, S2271080, S2271102, S2251010)	Le Grand Sablat, commune LE TEICH	Confluence dans la Grande Leyre, commune LE TEICH	Marais du Oum du Loup
2p	Brochet	Ruisseau de l'He (Surgenne)	Piste cyclable, MIOS	Confluence dans la Grande Leyre, MIOS	
2p	Brochet	Ruisseau de Rebec	Pont D216 E2, MIOS	Confluence dans la Grande Leyre, MIOS	
2p	Brochet	Ruisseau des Esclaires	Source, LA VIGNOLLE DE SALLES	Confluence dans la Grande Leyre, SALLES	
2p	Brochet	Ruisseau de la Forge	Confluence du cours d'eau sans toponyme (S2240630) en rive droite du ruisseau de la Forge, LUGOS	Confluence dans la Grande Leyre, LUGOS	
2p	Brochet	La Moulette	Piste cyclable, BELIN-BELIET	Confluence dans la Grande Leyre, BELIN-BELIET	
2p	Brochet	Ruisseau du Moulin de Lugos	Pelle au niveau du chemin forestier, LUGOS	Confluence dans la Grande Leyre, LUGOS	
2p	Brochet	Ruisseau de Paillasse	Piste cyclable, BELIN-BELIET	Confluence dans la Grande Leyre, BELIN-BELIET	

LaLeyre

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau /milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	Ruisseau du Syndic	Sources du cours d'eau, BELIN-BELIET	Confluence dans la Grande Leyre, BELIN-BELIET	
2p	Brochet	Ruisseau de Bouron	Lieu dit Moulin du Moine, BELIN-BELIET	Confluence dans la Grande Leyre, BELIN-BELIET	
2 p	Brochet	Ruisseau de Brioney	Confluence du ruisseau de Pêcherbes commune de SALLES	Confluence dans la Grande Leyre, BELIN-BELIET	
1	Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Ruisseau des Esclaires et ses affluents	Sources, commune SALLES	Confluence avec la Leyre, commune SALLES	Affluents : R. des Lassieux
1	Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Ruisseau de Lacanau, et ses affluents	Confluent de la Craste du Pont Neuf, commune MIOS	Confluent avec la Leyre, commune BIGANOS	Affluents : la Craste de Peyrous, le Ruisseau de Briard, la Craste de Lestauleyre, la Craste de Lescazeilles, le ruisseau de Leygat
2p	Brochet	Ruisseau de Lacanau	Moulin de la Cassadote, commune BIGANOS	Confluence dans la Grande Leyre, commune BIGANOS	
1	Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Ruisseau de Paillasse, et ses affluents	Etang d'Hostens, commune LE BARP	Confluence avec la Leyre, commune BELIN-BELIET	Affluents : R. de la Houtine et R. de Labadie
2p	Brochet	Ruisseau du Martinet	Moulin de Mouchon commune SALLES	Confluence de la Grande Leyre, commune SALLES	

Les Côtiers de la Pointe de Grave à l'embouchure de la LEYRE

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	Brochet	Berle de Couture	pont D3 commune HOURTIN	confluences dans le lac, commune HOURTIN	Marais dans le lit majeur
1	Lamproie marine	Canal du Forge	Pied de l'écluse du Pas du Bouc, LE PORGE	Bassin d'Arcachon, commune LEGE-CAP FERRET	
1	Vandoise ; Lamproie de planer ; Lamproie marine	Chenal du Guy, et ses affluents	Source, commune LESPARRÉ MEDOC	Estuaire, commune de VALEYRAC	Affluent : Ruisseau de la Bernède
2 p	Brochet	Berle de Garroueyre	ligne électrique	Confluence dans le lac	Marais dans le lit majeur
2p	Brochet	Craste de Goupilleyre	Confluence de la Craste de Dreyt	Confluence dans le Canal du PORGE	
2p	Brochet	Craste de Dreyt	Source LE PORGE LACANAU	Confluence dans le Canal du PORGE	
2p	Brochet	Craste de l'Eyron	lieu dit la Méjane, commune SAUMOS	Seuil 15 en amont de la piste cyclable, commune LACANAU	Frayère dans le lit mineur
2p	Brochet	Craste Moure	piste cyclable, commune HOURTIN	Départementale 101, commune HOURTIN	Déviation de la craste Moure
2p	Brochet	Estey du Houguey	Moulin de Tiquetorte, commune MOULIS-EN-MEDOC	Confluence dans le Jalle de Castelnaud en amont de la voie ferrée, commune MOULIS-EN-MEDOC	
2p	Brochet	Canal des Etangs	Confluence du lac de Carcans-Hourtin dans le canal des étangs, CARCANS	Confluence du canal des étangs dans le lac de Lacanau, LACANAU	Frayère dans le lit majeur : marais du Montaut, Gnac et Talaris (RNN de
2p	Brochet	Canal des Etangs	Confluence du lac de Lacanau dans le canal des étangs, LACANAU	Ecluse du Pas du Bouc, LE PORGE	Frayères dans les étangs de Batejin et de Langouarde
2p	Brochet	ETANG DE CARCANS HOURTIN	PALU DE MOLUA, commune HOURTIN	Confluence du lac de Carcans-Hourtin dans le canal des étangs, CARCANS	zones de frayères situées sur le pourtour de l'étang
2p	Brochet	Jalle de castelnaud	Port D208, ASENSAN	Portes à flots, ARCINS et SOUSSANS	Marais d'Arcins-Soussans
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Vandoise, Lamproie marine	Jalle de Castelnaud, et ses affluents	Confluent de la Craste de Cypene, commune SALAUNES	Confluent avec la Garonne, commune SOUSSANS	Affluents : la Jalle du Dèhès et ses affluents, La Louise
1	Lamproie de planer ; Vandoise	Jalle du Nord	Source, commune SAINT-LAURENT-MEDOC	Estuaire, commune SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE	
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Vandoise ; Lamproie de rivière	La Berle	Sources, commune CARCANS	Estuaire, commune CUSSAC-FORT-MEDOC	

Les Côtiers de la Pointe de Grave à l'embouchure de la LEYRE

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	LAC DE LACANAU	piste cyclable pont de pitrot, commune LACANAU	Début du canal du Porge à Batejin, commune LACANAU	zones de frayères situées sur le pourtour du lac et confluence des affluents
2p	Brochet	La Berle (Jalle du Sud)	N215, SAINT LAURENT-MEDOC	Confluence dans l'estuaire de la Gironde, SAINT JULIEN-BEYCHEVELLE	Marais présent en rive gauche de la Berle
2p	Brochet	Jalle du Nord	N215, SAINT LAURENT-MEDOC	Confluence dans l'estuaire de la Gironde, SAINT JULIEN-BEYCHEVELLE et CUSSAC FORT MEDOC	Marais présent en rive droite de la jalle
2p	Brochet	La Louise	Pont lieu dit Bourriche, commune SOUSSANS	Confluence dans la jalle de Castelnau, commune SOUSSANS	
2p	Brochet	Chenal du Gua	Au lieu dit le Cap du Prat, VENDAYS MONTALIVET	Au lieu dit Gayac (Pont des Paysans), VENSAC	Chenal du Gua et Marais connexes
2p	Brochet	Le Crastiou	Lieu dit la Métairie au pont de la route amont, NAUJAC SUR MER	Confluence dans le rau le Deyre, VENDAYS MONTALIVET	
2p	Brochet	Le Deyre	De la confluence du rau le Crastiou dans le Deyre, VENDAYS MONTALIVET	Au lieu dit le Cap du Prat, VENDAYS MONTALIVET	
2p	Brochet	Chenal de Guy	Pas des Saux pont D3E1, LESPARE MEDOC	Portes à flots au pont de la D2, VALEYRAC et JAU- DIGNAC-ET-LOIRAC	
1	Lamproie de planer ; Vandoise	Ruisseau d'Aiguemorte	Source, commune BIGANOS	Bassin d'Arcachon, commune AUDENGE	
2p	Brochet	Ruisseau de Pontails	Lieu dit "Maneye", commune MARCHEPRIME	Bassin d'Arcachon, commune AUDENGE	
1	Vandoise ; Lamproie de planer	Ruisseau de Rouillet, et ses affluents	Sources, commune LANTON	Bassin d'Arcachon, commune LANTON	Affluent : le Berlot du Pin
2p	Brochet	Ruisseau de Cirès	Pont du lieu dit les Dorats, commune ANDERNOS-LES-BAINS	Confluence dans le bassin d'Arcachon dans la conche de st Brice, commune ANDERNOS-LES-BAINS	
2p	Brochet	Ruisseau de Rouillet	Confluence Berlot du Pin, AUDENGE	Confluence dans le Bassin d'Arcachon, AUDENGE	
2p	Brochet	Ruisseau du Milieu	Pas aux Vaches, AUDENGE	Confluence dans le Bassin d'Arcachon, AUDENGE	

Les Côtiers de l'embouchure de la Charente au confluent de la Garonne et de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau /milieu aquatique	Définition amont	Définition aval	Observation
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	Canal des moulins Saint-Simon, et ses affluents	Limite départementale, commune SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE	Confluent avec la Livenne, commune BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Sous-affluents à la Livenne : Bras du ruisseau de Ferchaud, la Marguerite, le Taillé
2p	Brochet	Canal St Simon	Au Moulin Rompu, commune de BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Confluence à la Patte d'Oie dans la Livenne, commune ANGLADE et BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Marais de la Vergne
2p	Brochet	Canal Bellet	La Livenne au lieu dit la Baraque, commune ETAULIERS	Confluence dans le Canal Saint Simon, commune BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Marais de la Vergne
2p	Brochet	La Livenne	Pont D136 à Azac, communes de SAINT-AUBIN, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS et ETAULIERS	Pont D255, communes ANGLADE et BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Marais de la Vergne
2p	Brochet	Canal des Demiers	Extrémité au pont de VIDEAU, commune ETAULIERS	Confluence à la Patte d'Oie dans la Livenne, communes ANGLADE et BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Marais de la Vergne
2p	Brochet	Canal de la Charogne	Canal Bellet, communes BRAUD-ET-SAINT-LOUIS et ETAULIERS	La Livenne, communes BRAUD-ET-SAINT-LOUIS et ANGLADE	Marais de la Vergne
2p	Brochet	Fossé Tord	Canal de la Charogne, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS et ETAULIERS	Confluence dans le Canal Saint Simon, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Marais de la Vergne
2p	Brochet	Ruisseau de la Moulinaide	Pont D254, communes d'ANGLADE et EYRANS	Confluence dans le Canal des Demiers, communes d'ANGLADE et ETAULIERS	Marais de la Vergne
2p	Brochet	Les Quinze pieds et Canal des Saules	Du fossé sans toponyme S034112, commune ETAULIERS	Confluence dans le canal des Demiers, commune ANGLADE	Marais de la Vergne
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Vandoise	La Livenne, et ses affluents	Limites départementales, commune DONNEZAC	Estuaire, commune BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Affluents : R. les Hauts Ponts, la rivière des Martinettes, canal des Demiers
1	Truite Fario	La Livenne, et ses affluents	Limites départementales, commune DONNEZAC	Estuaire, commune BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Truite Fario : alevinage

L'Isle de sa source au confluent de la Dronne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	Bras de l'Isle (P6665001)	extrémité amont du bras, commune SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Confluence dans l'Isle, commune SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Logerie
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P6661120	Pont de la voie ferrée, commune SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	Confluence dans l'Isle, commune SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES	la prairie de troquereau de l'Isle
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P6661072	Lieu dit la Grande Barde, commune ABZAC	Confluence dans la Dordogne, commune ABZAC	Lieu dit Rochereau
2p	Brochet	Bras de l'Isle (P6665051)	extrémité amont du bras, commune SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Confluence dans l'Isle, commune SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE	Lieu dit Rieux
2p	Brochet	Bras du Lary	pourtour zone les près de laurent, commune de LAGORCE	a, commune de LAGORCE	
2p	Brochet	Grand Brizard	pourtour grand brizard, commune de LES BILLAUX	a, commune de LES BILLAUX	
1	Chabot ; Lamproie de rivière ; Lamproie mariee ; Truite fario ; Vandoise	La Saye	Limite départementale, commune BUSSAC FORET	Confluents avec l'Isle , commune de SAVIGNAC DE L'ISLE	
1	Lamproie de planer	La Saye et ses affluents	Limite départementale	Confluence avec l'Isle	
1	Chabot ; Lamproie de planer	Le Meudon et ses affluents	Limite départementale	Confluence de la Saye	

L'Isle du confluent de la Dronne au confluent de la Dordogne

Liste	Espèces concernées	Cours d'eau /milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
2p	Brochet	La Saye de Melon.	Confluence du cours d'eau sans toponyme P8221090 lieu dit les Renardières, communes BUSSAC-FORET et SAINT-JZAN-DE-SOUDIAC	Confluence dans la Saye, communes SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC et LARUSCADE	
1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Le Lary, et ses affluents Le Grand Jard et Le ruisseau du Pas de Canon	Limite départementale, commune LAGORCE	Confluent avec l'Isle, commune GUITRES	Truite Fario : alevinage, A
2p	Brochet	Le Lary	Limites départementales, commune LAGORCE	Confluence dans l'Isle, commune Guitres	
2p	Alose feinte ; Brochet ; Grande Alose	L'Isle	Barrage de Laubardemont, commune COUTRAS	Pont de la D.120 à Savignac-de-l'Isle, commune SAVIGNAC-DE-L'ISLE	
1	Lamproie de rivière ; Lamproie marine	L'Isle	Barrage de Laubardemont, commune COUTRAS	Confluent avec la Dordogne, commune LIBOURNE	
1	Lamproie de planer ; Vandoise	L'Isle et son affluent le Galostre	Limite départementale, commune SAINT ANTOINE SUR ISLE	Barrage de Laubardemont, commune COUTRAS	
2p	Brochet	Cours d'eau sans toponyme P8301012 et P8301022	P8031012 = pont autoroute A89 P8301012, commune les BILLAUX P8301022 = confluence dans le cours d'eau	Confluence dans l'Isle, commune les Billaux	Marais des Brizards
2p	Brochet	Ruisseau de la Saye	Confluence la Coudrelle, communes BEDENAC et BUSSAC-FORET	Confluence dans l'Isle commune GALGON et SAVIGNAC DE L'ISLE	